



Sauvegarder les rentes en créant du logement !

Le Cartel intersyndical et L'ASLOCA ont décidé de lancer une initiative destinée à assurer les retraites des salarié-e-s du secteur public tout en favorisant la construction de logements par la CPEG. L'initiative préconise la capitalisation de la caisse de manière à préserver les prestations par l'octroi à la caisse de terrains constructibles de propriété de l'Etat, afin d'y construire du logement.

Préserver les rentes

Les maux dont souffre la CPEG sont connus : insuffisance de capitalisation dès les années 70, modification du droit fédéral en 2010 obligeant les caisses de pension publique à augmenter leur taux de couverture (capital disponible comparé aux engagements) de manière aussi disproportionnée qu'inutile, et baisses successives du taux technique servant à calculer les rendement futurs.

Les retraité-e-s ne pouvant être mis-es à contribution selon le droit fédéral, le fardeau repose aujourd'hui sur les assuré-e-s actifs-ves. Dans ces circonstances, d'importantes péjorations des retraites ont d'ores et déjà été annoncées par le comité de la CPEG, dont le relèvement de l'âge pivot d'une année dès 2018, alors que le personnel a déjà dû passer à la caisse avec une perte moyenne des prestations de 12% lors de la fusion de la CIA et de la CEH en 2013.

Pour le Cartel, ce n'est pas au personnel de payer les conséquences d'une loi fédérale voulue par une majorité de droite, ni de la baisse du taux technique. L'Etat doit donc assurer cette capitalisation supplémentaire.

Créer du logement

Depuis plus de quinze ans, la moitié des logements construits ne correspond à la capacité financière que d'un cinquième des ménages les plus aisés. La pénurie de logements à loyer abordable n'est pas près de finir et les bailleurs continueront à obtenir des loyers scandaleusement abusifs.

Contrairement aux spéculateurs qui veulent un maximum de profits à court terme, les caisses de pension sont avant tout soucieuses de garantir des rendements stables sur le long terme. Cette approche est un avantage indéniable pour les locataires. De même, les caisses de pensions cherchent à investir dans la construction de logements locatifs à loyer abordable, ce qui leur assure une rentabilité suffisante pour assurer le paiement des retraites.

Dans cette optique, l'initiative préconise que la réalisation du secteur Praille Acacias Vernets (PAV), dont l'Etat détient déjà la majorité des terrains, se fasse au bénéfice de la CPEG plutôt



qu'en faveur des investisseurs privés qui déjà se bousculent au portillon. Cette initiative permettrait de soustraire durablement des terrains publics, en priorité le PAV, à la captation privée de la rente foncière et à la spéculation. Elle permettrait à la population de trouver plus facilement à se loger à des prix abordables.

Tout le monde y gagne

Cette initiative aurait aussi pour conséquence de servir les intérêts de l'Etat (et donc des salarié-e-s contribuables) et de la CPEG en évitant l'instabilité des marchés financiers - avec le risque de devoir à

nouveau recapitaliser immédiatement la Caisse, comme cela a été nécessaire dans le canton de Berne - ainsi que les rendements nettement insuffisants du marché des obligations aujourd'hui souvent négatifs.

L'intérêt des salarié-e-s affilié-e-s à la CPEG au maintien de leurs prestations de retraite rejoint donc celui des locataires à trouver des logements à loyer abordable. C'est le sens de cette initiative, que le Cartel lancera avec l'ASLOCA lors de la prochaine rentrée scolaire.

Poursuivre la mobilisation et les négociations

Mais l'aboutissement et l'acceptation de cette initiative prendra quelques années. Or, le besoin de capitalisation supplémentaire est urgent afin d'éviter que la caisse ne soit contrainte à mettre en œuvre des nouvelles baisses du plan de prestations. Le Cartel poursuivra donc son engagement et la mobilisation du personnel visant à obtenir de l'Etat des mesures, fussent-elles transitoires, permettant de maintenir les conditions de retraite du personnel.

Pour le Cartel et l'ASLOCA,

Marc Simeth
Président du
Cartel intersyndical
du personnel de l'Etat
et du secteur subventionné
079/4182371